

CAP VERS LES 2,5 MILLIONS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN 2026

Dans 5 ans, les voitures électriques représenteront 6% du parc roulant, d'après la dernière publication des Echos Etudes « Véhicules électriques et services associés : le grand décollage ». La révolution électrique est bel et bien en marche et elle suscite beaucoup d'espoirs pour la multitude d'acteurs qui s'intéressent à ces business. Qu'ils soient constructeurs automobiles, start-up, fabricants de bornes de recharge, énergéticiens, chacun pose ses pions et explore de nouvelles frontières.

Le marché de la mobilité électrique a indéniablement franchi un cap. Plus de 700 000 véhicules 100 % électriques et hybrides rechargeables sillonnaient nos routes à l'automne. Ils ne représentent encore que 2 % du parc roulant, mais leurs ventes ont fait un véritable bond en avant en 2020. Dans 5 ans, la France comptera 2,5 millions de véhicules électriques, d'après les estimations des Echos Etudes, pour représenter 6 % du parc automobile. L'envolée des achats s'explique principalement par les efforts des constructeurs automobiles pour électrifier leurs gammes. Pour satisfaire aux objectifs de décarbonation de leurs ventes imposés par l'UE, ils multiplient les lancements de nouveaux modèles. Preuve de cette émulation, les lignes commencent à bouger dans le palmarès des parts de marché. La position dominante de Renault s'est ainsi largement effritée au 1^{er} semestre 2021. Peugeot a également perdu du terrain, rétrogradant à la 3^e place, au profit de Tesla avec sa Model 3, qui est la voiture électrique la plus vendue en France en 2021 devant la Zoe.

INVESTIR DE NOUVEAUX TERRITOIRES

Pour les constructeurs automobiles, ce



virage signifie une transformation industrielle d'ampleur, avec le développement de nouvelles plateformes dédiées à l'électrique et une reconversion des sites de production existants, voire la construction de nouvelles usines. Les investissements sont colossaux et se chiffrent en plusieurs dizaines de milliards d'euros. Pour beaucoup, la révolution électrique passe également par une intégration le long de la chaîne de valeur, notamment en amont, dans la production de batteries pour sécuriser leurs approvisionnements.

Mais la course se joue aussi dans les services. Pour l'heure, l'un des grands enjeux du marché est le développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE). Au 2^e trimestre 2021, il y avait plus de 710 000 points de charge pour véhicules électriques en France selon les données d'Enedis, encore trop peu pour répondre au boom des ventes. Le développement est particulièrement lent pour les points de charge publics qui ne représentent qu'à peine 6% du parc installé. D'après les projections des Echos Etudes, il faudra attendre 2026 pour atteindre les 100 000 bornes accessibles au public. Pourtant, même si les modèles économiques sont parfois incertains, tous les acteurs de la filière sont mobilisés pour mailleter le territoire et développer les business associés à la mobilité électrique : installa-

tion, entretien, smart charging, fourniture d'électricité... c'est tout un écosystème qui se met en place.

LA VALSE DES ALLIANCES

Constructeurs automobiles, énergéticiens, start-up, fabricants de bornes de recharge, sociétés de services énergétiques...une multitude d'acteurs s'intéresse à ce marché. Mais rares sont aujourd'hui les entreprises qui peuvent prétendre l'investir seules. Alors que les jeux sont encore loin d'être faits, elles multiplient les partenariats pour mutualiser les investissements, expérimenter de nouvelles solutions et créer des passerelles entre les différents maillons de la chaîne de valeur. Ces opérations se font de plus en plus entre acteurs issus de différents horizons, modifiant le jeu concurrentiel. La menace est particulièrement forte pour les énergéticiens, qui voient l'arrivée des constructeurs automobiles dans la fourniture d'électricité et devront défendre leur place dans le développement du Vehicle-to-Grid (V2G), ce modèle qui consiste à exploiter les batteries pour participer à l'équilibrage du système électrique. Les rapprochements vont se faire aussi entre acteurs d'une même famille, en particulier les constructeurs automobiles, ce qui pourrait donner lieu à une nouvelle consolidation du secteur.



Sommaire de l'étude

Aller à l'essentiel : synthèse de l'étude

Les drivers du marché

Analyse des principaux facteurs influant le développement de la mobilité électrique : objectifs environnementaux, mécanismes de soutien, caractéristiques à l'usage (performance, bilan environnemental, TCO...)

Les chiffres clés de la mobilité électrique

Evolution des ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables, dynamique par modèles et par constructeurs automobiles, évolution du nombre de bornes de recharge, valorisation du marché de l'installation de bornes de recharge...

Evolution des modèles économiques

Décryptage des maillons des différentes filières, des business models et des forces en présence

Positionnement et stratégies des acteurs impliqués le long de la filière

Tour d'horizon des initiatives les plus marquantes de la part des différentes catégories d'acteurs (constructeurs automobiles, fournisseurs d'énergie, gestionnaires de réseaux, exploitants de bornes de recharge)

Perspectives à moyen terme

Quel sera l'impact de la voiture électrique sur la chaîne de valeur de l'électricité ? Les objectifs de déploiement de bornes seront-ils tenus ? Comment l'intensité concurrentielle va-t-elle évoluer ?

À PROPOS DES ECHOS ÉTUDES

Les Echos Études est le pôle d'expertise sectorielle du Groupe Les Echos, spécialisé dans la réalisation d'études de marché, d'analyses concurrentielles et de diagnostics d'entreprises. Nous accompagnons depuis plus de 25 ans les acteurs publics et privés dans la compréhension de leurs marchés, leurs réflexions stratégiques et la vision prospective de leur métier.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN EXTRAIT DE L'ÉTUDE, CONTACTEZ LE :

Service Client : tél. 01 49 53 63 00 ou par mail : etudes@lesechos.fr

Service Presse : Charlotte Saiman tél. 01 87 39 76 35 ou par mail : csaiman@lesechos.fr

La reproduction de tout ou partie de ce communiqué, sur quelque support que ce soit, est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source « Les Echos Etudes ».